



Un volontaire de PWS en route pour accompagner l'un des nombreux cas de criminalisation dans la péninsule de Zacate Grande.
Photo : PWS

Créativité et persévérance dans la lutte contre l'érosion de l'État de droit

Au Honduras, être défenseur-e des droits humains et protéger les biens communs (l'eau, l'air, la terre) est passible d'une peine de prison. Mais comment lutter légalement dans un système judiciaire inefficace, où, en fonction du statut social, certains crimes peuvent rester impunis?

De Mireia Izquierdo Prado

L'équipe de PWS accompagne un processus judiciaire à Playa Blanca, une communauté de la péninsule de Zacate Grande, au sud du Honduras. La situation économique de la péninsule est très précaire et les familles survivent grâce à l'agriculture et à la pêche, principales sources de revenus. Don S. travaille sur les terres où il récolte, entre autres, du melon, de la pastèque, de la canne et du maïs. Il ne s'agit pas de simples terres, mais de sa subsistance et de celle de sa famille, de son quotidien, de toute sa vie. Ces terres appartiennent à sa famille depuis plus de 40 ans et sont exploitées, entretenues et protégées depuis trois générations. Ce ne sont pas des terres au sens littéral, mais dans son sens le plus profond : ces terres sont la vie, elles représentent les liens familiaux.

Cependant, Don S. n'a pas de titre de propriété prouvant qu'elles lui appartiennent, et il n'est pas le seul dans ce cas. En effet, la majorité des habitants de la péninsule de Zacate ne possèdent pas les terrains sur lesquels ils vivent, mais les biens immobiliers qui s'y trouvent. Devant cette absence de réglementation des titres de propriété, un homme a profité de la situation et se vante d'être le « propriétaire » de Playa Blanca. Monsieur J.C., un propriétaire terrien, a dénoncé Don S. à cinq reprises pour des crimes présumés d'usurpation, de dommages et de menaces.

Malheureusement, Don S. n'est pas le seul à avoir été criminalisé par ce propriétaire terrien sans scrupules. En effet, d'autres habitant-e-s de la péninsule ont été accusé-e-s par J. C. d'avoir détruit un mur qu'il avait construit pour délimiter sa propriété et qui empêchait les habitants de rentrer chez eux.

Les avocates luttent contre un monstre

L'Organisation ADEPZA (Association pour le Développement de la Péninsule de Zacate Grande) et la Red de Abo-

Vous pouvez retrouver les événements, dates et informations importantes sur notre site internet ou sur les blogs : peacewatch.blog ou eappiswitzerland.wordpress.com.

gadas del Sur (Réseau des Avocates du Sud) soutiennent les villageois-es qui tentent de gagner leur pain quotidien et de protéger ce que le gouvernement et les entreprises semblent avoir oublié : les ressources naturelles, l'eau, l'air, la terre. Pour les avocates qui ont dénoncé les diverses mesures fiscales réalisées à l'encontre de Don S. et d'autres habitants, la situation n'est pas évidente. Non seulement elles font face à un propriétaire terrien immoral, mais le monstre est ailleurs : elles sont confrontées à un système judiciaire faible, déficient et inefficace. Le peuple hondurien n'a plus confiance dans les organes de la justice publique, ce qui reflète une détérioration profonde de l'État et de la démocratie.

Le Honduras a reconnu la Convention américaine relative aux droits de l'homme en 1981. L'article 8 de la Convention traite des « garanties judiciaires » selon lesquelles toute personne a le droit d'être informée en détail et au préalable des



Mireia Izquierdo Prado a 30 ans. De nationalité espagnole, elle vit à Barcelone, où elle a étudié le droit. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit pénal et est spécialisée dans la violence de genre. Depuis le début du mois de juin 2019, Mireia est accompagnatrice des droits humains pour PWS / ACO-H au Honduras.
Photo : PWS

charges dont elle est accusée au cours d'une procédure judiciaire. Au Honduras, la réalité est toutefois bien différente : lorsque la police émet des mandats de comparution, elle ne mentionne pas les raisons.

L'impact émotionnel, suivi de la peur et de l'insécurité, est très fort.

Qui plus est, à de nombreuses reprises, les habitants criminalisés ont également déposé des plaintes contre le propriétaire terrien. Lorsqu'ils reçoivent la citation à comparaître, ils pensent donc souvent être appelés à se présenter en tant que plaignant. Le choc, suivi de la peur et de l'insécurité, est donc d'autant plus fort lorsqu'ils arrivent au poste de police et qu'on leur explique qu'un mandat d'arrêt a été délivré contre eux et qu'ils sont en détention.

Cette situation peut nous amener à affirmer que si l'on s'en tient au fait que l'indépendance judiciaire est le fondement d'un État de droit et d'une procédure pénale garantie, le Honduras n'est pas, au sens le plus strict du terme, un État de droit. Le pays a un système judiciaire très précaire, sans indépendance des pouvoirs. De plus, la répression du gouvernement actuel va au-delà du système judiciaire.

Le Ministère Public du pays s'est fortement détérioré, en particulier après le coup d'État de 2009. Il est donc difficile pour les avocates de la défense de mener un procès

ordonné et propre. À cette situation s'ajoute l'intérêt de l'État à maintenir, contrôler et générer la peur. Dans nos observations en tant que membres de l'équipe de PWS, nous avons remarqué que dans la plupart des cas, il y a une concordance entre l'accusation privée et la position des procureurs, de sorte que les procureurs ne remplissent pas leur fonction de protection des droits (humains) des citoyen-ne-s.

Pour Doña N., l'une des avocates qui fait partie de la Red de Abogadas del Sur, le Ministère Public est l'institution la plus faible. Selon ses propres termes, le Ministère Public est fortement aligné sur les entreprises et ne veille pas à l'intérêt général. Mais comme le dit l'avocate N. : « Nous sommes préoccupées par cette situation et nous devons changer les choses. Face à cette faiblesse du Ministère Public, à Choluteca, nous avons fait plusieurs interventions. Des visites et des dialogues

avec les fonctionnaires de la justice ont vu le jour, ce qui a fortement contribué à ralentir les mauvaises actions du Ministère Public. Mais que fait l'État maintenant ? Comme ils ont un peu diminué les criminalisations ici, les obligations fiscales contre les défenseur-e-s des droits humains seront exécutées à partir du Ministère Public de Tegucigalpa. Cela nous amène à réfléchir de façon plus créative aux mesures que nous pouvons entreprendre. »

Malgré la lutte difficile dans laquelle se trouvent les avocates membres de la Red de Abogadas del Sur pour assurer une bonne défense juridique dans un système judiciaire faible et corrompu, leur conviction n'a pas diminué. En effet, elles ont aussi eu des résolutions très positives qui les motivent à continuer leur travail : elles ont dû affronter 64 obligations fiscales et personne n'a été incarcéré. Elles se sont fermement engagées à renforcer chaque jour les connaissances et l'autonomisation des défenseur-e-s des droits humains afin qu'ils et elles connaissent leurs droits et les moyens de les exercer. Les habitant-e-s des communautés, lorsqu'ils sont organisés, habilités et conscients de leurs droits, ne perdent pas l'espoir de parier sur un changement de système. La lutte juridique contre la corruption et l'impunité, et pour le respect des traités internationaux, se poursuit. Concrètement, cela signifie unir nos forces et lutter pour que des gens comme Don S. puissent revendiquer leurs droits sans être criminalisés.